

Instructions pour remplir en ligne et envoyer le dossier de candidature

Le dossier doit être

- ouvert avec Adobe Reader, complété avec l'outil « remplir et signer ».
- enregistré à votre nom suivant l'exemple ci-contre : NOM-Prénom-parcours.
- sous un format pdf uniquement.
- en un seul et même document. À l'ouverture du dossier, les pages doivent être placées obligatoirement les unes sous les autres.
- envoyé par We Transfer ou Gros Fichiers en respectant impérativement l'ordre des documents ci-dessous.
- **Attention : fichier ZIP, Google drive ou tout autre support refusé.**

Pièces à fournir

- 1 Fiche de renseignements (p. 2 uniquement).
- 2 Les résultats scolaires pour le cursus suivi (DNMADe ou autre cursus de niveau 6).
En cas d'acceptation du dossier, le PV du jury de délibération justifiant les 180 crédits ECTS sera obligatoirement à fournir à la rentrée de septembre pour valider l'inscription.
- 3 Curriculum vitae (scolarité, expériences en stages, pratique personnelle, etc.).
- 4 Dossier de travaux (selon les modalités décrites en p. 3).
Ce dossier **ne devra pas excéder 30 Mo.**

Le dossier doit être lisible à l'ouverture.

Aucun dossier manuscrit (excepté la signature) ne sera accepté.

L'absence de pièces ou le non respect de l'ordre entraînera l'invalidation de votre dossier de candidature.

Les réponses seront envoyées par courrier à partir du mercredi 19 juin 2024, à l'adresse indiquée sur la fiche de renseignements.

Ne pas contacter l'établissement, aucune information ne peut être donnée par téléphone.

Dossier à retourner pour
le **mardi 14 mai 2024** dernier délai,
à l'adresse mail ci-dessous :

dsaa.0580753d@ac-dijon.fr

À retourner pour le mardi 14 mai 2024

- cultures de l'image animée
 dispositifs scénographiques

NOM (Majuscules) _____ **Prénom.s** _____

N° INE _____

Né·e le ____/____/____ **Sexe** F M **Nationalité** _____

Adresse _____

Attention : l'adresse doit être valide jusqu'au 30/09/2024 inclus.

Code postal _____ **Ville** _____

Tél. domicile ____/____/____/____/____ **Port. du candidat** ____/____/____/____/____
Responsable légal

Adresse mail _____

PARCOURS :

| | Division | Nom de l'établissement | CP | Ville | Diplôme obtenu |
|---------|----------|------------------------|----|-------|----------------|
| 2023-24 | | | | | |
| 2022-23 | | | | | |
| 2021-22 | | | | | |
| 2020-21 | | | | | |

Êtes-vous titulaire d'un bac, bac pro ? Oui Non **Année d'obtention** _____

Série _____

Date: ____/____/____ **Signature:** _____

Conditions d'admission

Le Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués, se situe au niveau 7 (Bac+5) et s'adresse aux titulaires d'un *DNMADe*, d'un *DNA*, d'une *licence* ou valant grade.

À l'és *aaab*, 24 places sont proposées, 12 dans chaque parcours.

Modalités d'admission

L'admission est prononcée par la commission d'affectation, présidée par le Chef d'établissement, après l'examen du dossier de candidature composé des pièces justificatives mentionnées.

À partir de l'examen de l'ensemble des documents par la commission d'affectation est constituée une liste principale de 24 étudiant·e·s admis·es, ainsi qu'une liste supplémentaire. Le recrutement en DSAA est exclusivement réalisé sur dossier.

Note au·à la candidat·e

Signée par le Chef d'établissement, la décision d'admission, d'inscription sur une liste supplémentaire ou de non-admission sera communiquée au·à la candidat·e dans les meilleurs délais.

Pensez à indiquer tous les moyens d'être joint·e pendant la période de l'été (numéro de téléphone portable). Le·la candidat·e s'engage par ailleurs à fournir dès que possible une attestation de réussite au DNMADe ou à l'examen de même niveau.

Qualités attendues

La candidature est à l'image du projet de formation et de votre expérience personnelle, acquise dans des circonstances qui peuvent être très différentes les unes des autres.

Sans rien enlever à son exigence de formation professionnelle, c'est-à-dire aux pratiques caractéristiques des différents métiers concernés, ce DSAA est placé sous le signe

de la pluralité des profils et des dynamiques engendrées entre les parcours *Cultures de l'image animée* et *Dispositifs scénographiques*.

Un profil témoignant d'un potentiel créatif, d'acquis techniques et expressifs et de conduites différenciées de projets sera apprécié par la commission d'affectation.

Le dossier de travaux

Le dossier de travaux personnels, sous forme numérique selon les modalités précisées en page 1, devra faire état :

1) de travaux réalisés en classe ou de manière autonome, brièvement commentés :

le·la candidat·e veillera à ce que le dossier contienne des éléments représentatifs, de l'ensemble d'une démarche de création (esquisses, maquettes, finalisations...) et de son domaine de formation.

2) d'un texte (2500 signes maximum) détaillant une expérience artistique personnelle, qu'il s'agisse d'une activité créative ou de la réception d'une œuvre ou d'une exposition.

Tous les profils sont pris en considération :

animation, art, espace, événement, graphisme, innovation sociale, instrument, livre, matériaux, médiation culturelle, mode, numérique, objet, ornement, patrimoine et spectacle.

Toutefois chaque candidature étant fléchée sur l'un des deux parcours du DSAA, le dossier de travaux doit témoigner à la fois de savoir-faire spécifiques et de motivations en lien avec le parcours envisagé, *Cultures de l'image animée* ou *Dispositifs scénographiques*.